



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 48889

Texte de la question

M. Eric Dolige souhaite appeler l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur l'opportunité de la création d'un ordre national des infirmières. Cette structure aurait pour vocation de rassembler l'ensemble des professionnelles, d'actualiser et de contrôler l'application des règles qui régissent cette profession. Plebiscitée par une majorité des organisations d'infirmières, la création d'un tel ordre permettrait, en outre, une meilleure représentation de la France au conseil international des infirmières qui regroupe 122 nations. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Doligé Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48889

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1039